



Assemblée générale

Distr. limitée
12 septembre 2015
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session

Point 68 de l'ordre du jour

Promotion et protection des droits de l'homme

Albanie, Allemagne, Argentine, Arménie, Australie, Belgique, Bulgarie, Chili, Costa Rica, Croatie, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Islande, Israël, Italie, Japon, Kazakhstan, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Monténégro, Norvège, Panama, Pays-Bas, Pérou, Pologne, République arabe syrienne, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovénie, Suède et Uruguay: projet de résolution

Journée internationale de commémoration des victimes du crime de génocide, d'affirmation de leur dignité et de prévention de ce crime

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Andorre, Autriche, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Brésil, Cambodge, Canada, Chypre, Colombie, Danemark, ex-République yougoslave de Macédoine, Fidji, Guatemala, Guinée équatoriale, Haïti, Honduras, Hongrie, Inde, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Liban, Malte, Mexique, Monaco, Nicaragua, Nouvelle-Zélande, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Portugal, République centrafricaine, République de Moldova, République dominicaine, Roumanie, Saint-Marin, Samoa, Serbie, Slovaquie, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine et Vanuatu

